

Datum: 02.09.2010

LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 10'978
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 605.11
Abo-Nr.: 605011
Seite: 8
Fläche: 41'686 mm²

CENTRALE ÉOLIENNE

Deux fois plus de turbines, 4 fois plus de puissance!



CENTRALE Le dieu du vent Eole, Thomas Baur, Martin Pfisterer, Annelise Vaucher et Kurt Rohrbach (de g. à dr.) mettent en route la centrale éolienne. (STÉPHANE GERBER)



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 10'978
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 605.11
Abo-Nr.: 605011
Seite: 8
Fläche: 41'686 mm²

A partir d'hier, le Jura bernois est autosuffisant en énergie électrique. Les huit nouvelles turbines installées sur le site de Mont-Crosin – Mont-Soleil font passer la production annuelle de la centrale à 40 millions de kilowattheures.

BLAISE DROZ

Les amateurs de superlatifs sont comblés. L'inauguration de huit nouvelles turbines éoliennes sur la Montagne du Droit amène à produire assez d'énergie pour répondre à la consommation globale du Jura bernois ou d'une petite ville suisse (12 000 ménages). Désormais au nombre de 16, les éoliennes de Juvent font plus que jamais référence en la matière. Non seulement la centrale établie sur les territoires communaux de Courtelary, Cormoret, Villeret et Saint-Imier restera pour longtemps la plus grande de Suisse mais surtout, elle est plus que jamais un modèle reconnu d'intégration dans le paysage et d'acceptation par la population locale.

Bien que retenue en urgence par d'autres obligations, Erika

Forster, présidente du Conseil des Etats et de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, a fait dire par sa porte-parole combien il lui a été agréable de collaborer avec Juvent afin de trouver des solutions communes. «Malheureusement, les sociétés qui investissent dans l'éolien ne sont pas toujours disposées à collaborer», a-t-il été précisé en son nom. A ce stade, bien des regards se sont tournés en direction du nord, où d'autres sites créent la discorde. Martin Pfisterer n'a pas manqué de rappeler le rapport publié en 2007 par le bureau Natura sur son «Analyse de l'intégration paysagère des éoliennes sur le site de Mont-Crosin». Une étude qui n'a toujours pas son pareil en Europe, martela le président de Juvent SA.

«La centrale de la Montagne du Droit est désormais achevée, la prochaine étape sera sans doute de remplacer les premières éoliennes par de nouvelles turbines, mais on a le temps de voir venir», explique Jakob Vollenweider, directeur de Juvent. Les 12 000 foyers qu'elle fournit en énergie ne représentent toutefois que

moins d'un pour mille de la consommation helvétique et, dira Kurt Rohrbach, président de la direction des FMB: «Il faudrait 700 éoliennes comme celles que nous inaugurons aujourd'hui pour atteindre le niveau de production de la centrale de Mühleberg». De quoi réfléchir.

Au nom des quatre maires concernés, Annelise Vaucher a dit toute son émotion en ce jour d'inauguration et rappelé avec force combien le parc éolien de la Montagne du Droit est un acteur économique non négligeable pour le Jura bernois.

Certes, chaque médaille a son revers et avant que le dieu Eole lui-même ne vienne pimenter cette journée inauguratoire, Martin Pfisterer s'est fendu d'une pique à l'adresse du monde politique. «Si cette 3e phase a duré 9 ans, c'est essentiellement en raison d'un manque de coordination au niveau des procédures d'autorisation (...) Les difficultés liées aux procédures risquent de représenter un obstacle pour la percée des nouvelles énergies renouvelables!» /BD